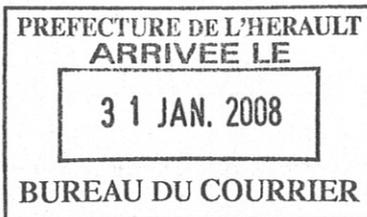




# UVIGNAC

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 23  
Votants : 25  
Date de la convocation : 22 janvier 2008



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
—  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT  
—  
X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

N° 1

L'an deux mille huit et le vingt huit du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, Mme ROMERO, MM CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mme DE HULLESSEN, M. SAUVAN, Mme CARRETIER, MM BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mmes RAMON BOTONNET, FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mmes ANTOINE,, HARO, MM FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR.

**PROCURATIONS** : Mme GARCIA en faveur de Mme ROMERO  
Mme PETIT en faveur de M. MORENO

**ABSENTS** : MM ELLUL, ROUANET

## VŒU POUR LA LIBERATION DES OTAGES

### Rapporteur : Madame le Maire

Afin d'encourager le gouvernement français à poursuivre et intensifier son action, il est proposé au conseil municipal de rejoindre les nombreux signataires de la pétition pour la liberté des otages

### **PETITION POUR LA LIBERTE DES OTAGES PLUS DE 2000 JOURS SANS INGRID**

**Monsieur le Président de la République Française, Mesdames et Messieurs les députés européens, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour favoriser la mise en place d'accords humanitaires en Colombie, seule issue envisageable pour la libération des otages.**

**Nous remettons notre espoir entre vos mains.**

### **Proclamation de Yolanda Pulecio, mère d'Ingrid Betancourt**

Le 23 février 2007, Ingrid Betancourt était privée de liberté depuis 5 ans, c'est à dire 1 825 jours, 43 800 heures ou encore 2 610 000 minutes, sans pouvoir agir pour son propre compte ni prendre ses propres décisions. Sa tragédie est à l'image de ce que vivent plus de 3000 séquestrés en Colombie.

Y avez-vous songé plus d'une minute ?

Ingrid incarne une femme qui s'affronte avec détermination et grandeur aux maux de la société colombienne. Sa lutte contre la corruption et pour la transparence des services publiques a mis plusieurs fois sa vie en péril ; son engagement permanent l'a poussée à être candidate à la Présidence de la République. Son enlèvement, le 23 février 2002, s'est produit au beau milieu de la campagne présidentielle, alors qu'elle se rendait auprès de ses

partisans à San Vicente du Caguan en zone démilitarisée, peu de temps après la rupture de dialogue entre le gouvernement et les FARC.

La Vie sans Liberté est une vie sans dignité. La séquestration crée des lésions profondes dans la vie et la dignité des personnes. Aucune cause ne la justifie ; il est absurde d'invoquer une révolution supposée rendre sa dignité à un peuple, si elle s'appuie sur l'enlèvement de milliers de personnes. Lorsqu'ils ont enlevé Ingrid ils ont écourté sa campagne politique, ils lui ont enlevé sa liberté et, avec elle, sa dignité de vie. Aujourd'hui, Ingrid est devenue le symbole de la lutte pour la liberté de milliers de personnes en Colombie et à travers le monde.

Le supplice de la séquestration est une douloureuse expression de la dégradation de la guerre. Seul un accord érigeant les limites humanitaires au conflit armé que connaît la Colombie depuis 40 ans pourra mettre fin à ces séquestrations. Des milliers de personnes ont été aussi victimes d'autres violences : disparitions forcées, déplacements, perte d'êtres chers ou pire, perte de la vie.

Tout acte de violence commis par un acteur armé contre une population civile désarmée est inacceptable et condamnable quelles que soient ces pratiques arbitraires, et quels que soient les auteurs.

Au milieu du conflit armé en Colombie, il existe des enlèvements crapuleux et des enlèvements politiques comme ceux d'Ingrid, de soldats, de parlementaires et de gouverneurs. Les séquestrations politiques sont les plus longues ; certains soldats et policiers connaissent ces conditions infâmes depuis plus de 8 années. Le Gouvernement a le devoir de chercher une solution urgente à cette situation.

A l'heure actuelle aucune des deux parties ne souhaitent la libération des otages. Ni la guérilla qui les considère comme butin de guerre, ni le gouvernement qui juge toute négociation comme étant un acte de faiblesse. Rendre la liberté et la vie à ces personnes est la meilleure manière de démontrer la solidité des institutions colombiennes. Il est urgent qu'un accord humanitaire mette définitivement fin à cette pratique inhumaine de la séquestration.

Nous conjurons le Gouvernement Colombien de ne pas tenter de sauvetage « à feu et à sang » ; les séquestrés ont droit à la vie et la vie est le premier droit de toute nation.

Il est besoin de volonté et décision politique pour trouver une solution qui ne s'applique pas au détriment de l'Etat et des institutions ; plusieurs expériences dans le monde l'ont ainsi démontré.

*Parce que "la Vie n'est pas une force pour la violence, mais pour la Liberté" Hannah Arendt*

### **Déclaration universelle des Droits de l'Homme**

**Article 1° :** Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

**Article 3° :** Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Madame le Maire à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le ..... 20..... 01..... 2008  
et publication  
le ..... 20..... 01..... 2008

Le Maire

